

Avis voté en plénière du 12 mars 2019

Fractures et transitions : réconcilier la France

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le groupe environnement et nature votera ce projet d'avis.

Ce texte est issu d'une situation inédite. Une mobilisation d'un format et d'une ampleur inhabituels a mis en lumière les fractures de notre société que nombre de nos organisations pointaient depuis déjà des années : fractures sociales, fractures territoriales, mais fractures démocratiques aussi; une véritable panne de sens, et de cohésion, que nombre de responsables politiques minoraient de fait. Cette situation est bien analysée et synthétisée dans la première partie de l'avis. Mais celui-ci se place aussi dans la perspective de l'évolution possible des missions du CESE, et cela entraîne des responsabilités particulières pour notre Conseil.

Dans la mise en perspective des différents domaines traités par l'avis, le premier point qui ressort est que les sujets en question sont étroitement imbriqués et appellent des réponses transversales : enjeux de justice sociale et objectifs de transition écologique, réforme de la fiscalité et réorientation de notre modèle économique, développement territorial et revitalisation des processus de délibération démocratiques.

Le second est, qu'à rebours de ce que des caricatures médiatiques pourraient faire croire, via les réseaux sociaux ou l'information continue, à savoir qu'il n'existerait pas de questions compliquées mais seulement des solutions simples entre lesquelles il serait facile de répondre par « oui » ou « non », il est nécessaire d'accepter la complexité des décisions à prendre. L'élaboration de cet avis nous a rappelé que la prise en compte de cette complexité n'équivaut pas à une surdité aux problèmes du temps, mais, au contraire, conditionne la définition de réponse adaptées, de l'échelon communal jusqu'au niveau européen.

Le troisième point saillant est qu'aucune de ces questions ne saurait être confisquée par des « sachants », gouvernants ou experts, qui ne prendraient pas le soin de partager interrogations et propositions avec les corps intermédiaires et avec la société dans son ensemble, par le moyen de processus participatifs articulés avec les instances représentatives. Les décisions à venir ne seront acceptées, et appliquées, que si les populations concernées peuvent participer à la définition de l'intérêt général : c'est bien le processus d'élaboration des décisions qui est déterminant pour rétablir la confiance, tout autant que les futures décisions elles-mêmes.

Sur le fond enfin, cet avis engage à s'élever à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux présents, à sortir de raisonnements et de logiques qui précisément nous ont conduit à la situation actuelle. Au moment de tirer les enseignements du « Grand débat », il faut réaffirmer que les solutions ne sont pas monolithiques et il n'est pas anormal que des divergences d'appréciation, voire des dissensus, trouvent à s'exprimer. Ceci ne doit pas entraver notre capacité à contribuer, ensemble, à la construction de réponses adaptées aux exigences actuelles de la transition écologique, économique et sociale.

Regardons vers la jeunesse européenne qui par centaines de milliers sera mobilisée cette semaine. Pour l'avenir.